

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences humaines et sociales et philosophie de l'Université de Picardie Jules Verne accueille 2800 étudiants dont 240 inscrits en licence de *Sociologie*. Cette formation vise à faire acquérir aux étudiants une solide formation générale en sciences sociales (sociologie, naturellement, mais aussi démographie, ethnologie et anthropologie), complétée par de la philosophie et de la psychologie. Elle propose en troisième année (L3), trois parcours : *Sociologie/démographie*, *Ethnologie*, et, depuis 2014, *Sciences sanitaires et sociales*.

Elle peut être suivie en formation initiale classique et continue. Le parcours *Sciences sanitaires et sociales* comporte du reste une voie spécifiquement aménagée pour les étudiants en formation continue.

Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement orientés vers les métiers de l'enseignement, du social, du culturel ou vers la fonction publique ainsi que la poursuite d'études en master. Ces métiers ont vocation à s'exercer au sein des collectivités territoriales et des structures de recherche et de conseil.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la licence de <i>Sociologie</i> vise à transmettre une solide formation générale et un socle de connaissances en sciences sociales indispensables pour la compréhension des dynamiques des sociétés contemporaines et pour entreprendre différents types de carrières nécessitant de réelles qualités de rédaction écrite, d'expression orale, de synthèse et d'analyse. Par ailleurs, des compétences transversales sont au programme : des méthodes de travail rigoureuses, des compétences relationnelles et de réactivité sociale, des capacités en matière de techniques d'expression.</p> <p>A ce tableau d'ordre général, s'ajoute une orientation plus particulière vers les sciences sanitaires et sociales, qui font l'objet d'un parcours spécifique en troisième année (L3) et donnent à la formation une identité propre à l'identifier dans le paysage universitaire, mais aussi dans l'environnement socio-économique (dans la mesure où ce parcours est largement ouvert à la formation continue).</p> <p>Les objectifs de la formation en matière de connaissances sont donc cohérents et les compétences à acquérir sont explicitement exposées. Ils sont bien identifiés et connectés à une liste précise de métiers vers lesquels la licence de <i>Sociologie</i> de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) peut conduire, via un second cycle spécialisé - en particulier les métiers du champ sanitaire et social.</p>

Organisation
<p>L'organisation des enseignements favorise une orientation progressive avec le fonctionnement d'un tronc commun et d'un programme modulable et équilibré. Ce dispositif permet de choisir des cours optionnels qui préparent notamment au choix du parcours en L3. Les trois parcours de L3 <i>Sociologie/démographie</i>, <i>Ethnologie</i>, et <i>Sciences sanitaires et sociales</i> sont complémentaires et montrent la capacité d'innovation du département. En effet, le parcours <i>Sciences sanitaires et sociales</i> est rattaché au département de Sociologie depuis 2014. Il propose un projet pédagogique pluridisciplinaire à la croisée de la sociologie et de l'économie qui articule davantage formation et préprofessionnalisation en direction des métiers du social ou des concours du secteur en lien avec des acteurs de l'action sanitaire et sociale.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence de <i>Sociologie</i> de l'UPJV recrute essentiellement ses étudiants dans l'académie d'Amiens : elle y rend un service de proximité, ancré sur les réalités sociales, souvent difficiles, des trois départements concernés (Somme, Aisne et Oise) - réalités sociales que l'équipe de sociologues connaît bien, par métier (en atteste leur analyse statistique fine des origines estudiantines).</p> <p>Les grands centres universitaires des régions limitrophes qui proposent des cursus en sociologie sont éloignés. Aussi, la licence de <i>Sociologie</i> correspond à un besoin notamment pour les étudiants boursiers (entre 64,60 et 70,20 % des inscrits en licence de <i>Sociologie</i>) et pour ceux qui n'ont pas les moyens de financer une mobilité.</p> <p>Les enjeux territoriaux avec la nouvelle grande région Hauts-de-France (fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie), sont pris en compte par l'équipe pédagogique qui indique engager une réflexion sur la mise en place de partenariats renforcés avec des écoles professionnelles du champ sanitaire et social (écoles du travail social, et instituts de formation des infirmiers et cadres de santé).</p> <p>Aucune précision n'est en revanche apportée sur le contexte socio-économique.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le pilotage de la formation est assuré efficacement par une équipe de sociologues, de démographes et d'ethnologues aux compétences complémentaires. L'équipe pédagogique est composée de sept professeurs des universités (PR), 17 maîtres de conférences (MCF), et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ainsi que plusieurs autres enseignants-chercheurs de l'établissement intervenant ponctuellement. Au sein de cette équipe pédagogique, on compte 14 membres de la section 19 (<i>Sociologie, démographie</i>) du CNU (Conseil National des Universités) dont trois démographes, ainsi que cinq enseignants-chercheurs relevant de la section 20 (<i>Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire</i>). Le renouvellement de l'équipe pédagogique, dû à des départs par mutation et à des délégations, constitue un atout favorisant l'apparition de nouvelles compétences. Dans le fonctionnement de la licence, l'équilibre est recherché dans la transversalité des interventions et dans la diversité de la composition de l'équipe pédagogique entre les différents niveaux de formation.</p> <p>En complément des enseignants-chercheurs, il est fait un important et satisfaisant recours aux doctorants et à des intervenants extérieurs (ces derniers assurant 150 heures d'enseignement), tous professionnels (notamment du travail social et du secteur sanitaire et santé, mais pas seulement).</p> <p>Le pilotage fonctionne avec des instances et des modalités de concertation collégiales. La directrice pédagogique des études réunit par exemple chaque semestre une commission pédagogique qui rassemble les responsables pédagogiques de première, deuxième et troisième année (L1, L2 et L3) des différents parcours, la responsable du département ainsi que les représentants délégués étudiants élus des trois années, afin de faire un bilan précis des difficultés éventuelles rencontrées par les étudiants. L'implication des responsables et de l'équipe à travers de multiples actions d'animation et d'organisation démontre la cohésion et la qualité du travail réalisé sur le plan pédagogique.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les deux tiers des étudiants du département de Sociologie (soit 240 étudiants en 2015-2016) sont inscrits en premier cycle. Le rattachement à la licence de <i>Sociologie</i> du parcours <i>Sciences sanitaires et sociales</i> (auparavant rattaché administrativement au département de Sciences de l'éducation) a généré une augmentation des étudiants en L3 (71 étudiants en 2015 au lieu de 32 en 2013). Au-delà de ce changement de périmètre et en dépit d'une légère baisse des effectifs en L1, les effectifs de la formation pour les trois années paraissent rester globalement stables sur la période. Pour une comparaison entre années, les effectifs de la première année diminuent considérablement, comme la plupart des formations non sélectives en sciences sociales, en deuxième année pour atteindre un flux d'étudiants stable en L2 et en L3.</p> <p>Les baccalauréats généraux continuent de fournir les plus gros effectifs d'étudiants inscrits en licence de <i>Sociologie</i>, mais leur part relative baisse au profit d'étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (un quart environ des effectifs) ou d'un baccalauréat professionnel, en raison notamment du rattachement du parcours <i>Sciences sanitaires et sociales</i> qui accueillent des étudiants issus de BTS (brevet de technicien supérieur) et de DUT (diplôme universitaire de technologie).</p>

<p>Le taux de réussite aux examens est présenté sur les cinq dernières années mais sans distinguer les niveaux d'étude (il avoisine les 80 %).</p> <p>Les poursuites d'études sont envisagées en master de <i>Sociologie</i> mais également dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales (SHS) - <i>Sciences de l'éducation</i> et <i>Science politique</i> notamment - ainsi que dans des filières connexes qui préparent à des concours : École supérieure du professorat des écoles (ÉSPÉ) ou secteur sanitaire et social. On peut regretter l'absence de données chiffrées sur la poursuite d'études en master au sein de l'UPJV, d'autant que le département ne bénéficie pas d'un observatoire à l'UPJV et que les enquêtes d'insertion professionnelle menées par le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) n'intègrent pas les licences générales pour mesurer l'insertion professionnelle des étudiants de licence de <i>Sociologie</i> ayant quitté l'UPJV avec une L3.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les formations du département de Sociologie sont adossées à deux laboratoires dynamiques - le Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique - Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS) et l'équipe Habiter le Monde.</p> <p>Le dossier limite cet item à la formation par la recherche, notamment en ce qui concerne les stages d'enquête, de terrain. C'est effectivement important, mais on ne sait pas comment se fait la connexion entre la formation de licence et les unités de recherche (dont il est question dans « l'environnement », mais qui ne sont pas à nouveau citées dans le dossier d'autoévaluation). Les manifestations scientifiques structurantes (journée d'études, colloques) ouvertes aux étudiants de licence ne sont pas mentionnées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Même si cette licence n'est pas à objectif strictement professionnalisant, un effort important est fait pour connecter la formation au monde du travail : unité d'enseignement (UE) de projet professionnel personnalisé au deuxième semestre de L2, module de <i>Sensibilisation au monde du travail</i> au deuxième semestre de L3, recours important aux intervenants venus de divers secteurs professionnels, accent mis sur l'enquête de terrain pour former à la sociologie appliquée, modules optionnels de préprofessionnalisation, en fonction des parcours (<i>Travail social, Métiers de l'enseignement, etc.</i>).</p> <p>La professionnalisation pourrait être cependant renforcée, notamment en L3, en développant des enseignements qui préparent aux concours de la fonction publique (catégorie B), aux concours d'entrée d'écoles professionnelles sanitaires et sociales (niveau III) et du professorat des écoles de l'ÉSPÉ. Pour autant, il y a une vraie réflexion sur les objectifs professionnels (à long terme) de la formation, dont les étudiants bénéficient.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les étudiants de licence qui le souhaitent peuvent effectuer un stage en lien avec leur projet professionnel, en bénéficiant d'une convention de stage (une plateforme dédiée aux conventions de stage est mutualisée par l'UPJV), mais le détail des modalités de fonctionnement avec l'équipe pédagogique ne sont pas précisés.</p> <p>Il existe par ailleurs un stage obligatoire de terrain d'une semaine en L3 sur les techniques d'enquête appuyé par un TD (travaux dirigés) annuel.</p> <p>Enfin, le module optionnel <i>Travail social</i> comprend un stage de 50 heures au semestre 4.</p> <p>L'ensemble est globalement satisfaisant.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Des accords existent entre l'UPJV et des universités partenaires dans l'Union Européenne (programme ERASMUS - <i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) ou hors Europe, grâce à de nombreux accords bilatéraux avec des universités américaines (programme ISEP - <i>International Student Exchange Programs</i>), canadiennes (CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), latino-américaines, africaines ou asiatiques. Toutefois, si les échanges ERASMUS ont augmenté, peu d'étudiants se saisissent de cette opportunité pour accéder à une mobilité internationale (entre deux et huit étudiants suivant les années). Des enseignements en anglais sont dispensés sur les trois années de formation pour un volume d'environ 24 heures par an.</p> <p>La formation accueille des étudiants étrangers (6 à 7 % des effectifs de la licence) et l'équipe pédagogique propose un accueil individualisé en collaboration avec la Direction des affaires internationales. Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en langue étrangère, ni échanges d'enseignants avec l'étranger, pas non plus de partenariats spéciaux avec l'étranger.</p> <p>Grâce à l'engagement de l'équipe pédagogique, divers modes de suivi ont été mis en place notamment pour les stages à l'étranger et le tutorat pour les étudiants étrangers venant d'arriver.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Compte tenu de la diversification du recrutement en direction des titulaires d'un baccalauréat technique ou professionnel, de l'existence de passerelles entre BTS et DUT d'une part, et L3 de <i>Sociologie</i> d'autre part, l'équipe pédagogique a mis en place toute une politique de mise à niveau concernant les méthodes du travail universitaire et d'information des étudiants sur ce qui est attendu d'eux.</p> <p>Des dispositifs d'aide à la réussite et des passerelles sont prévus facilitant ainsi une réorientation éventuelle des étudiants à la fin de la L1. Ces dispositifs de réorientation sont communs aux autres licences SHS et de <i>Philosophie</i> au sein de l'UFR (<i>Psychologie, Philosophie et Sciences de l'éducation</i> depuis deux ans) et peuvent permettre aussi d'intégrer une L2 ou une L3 de <i>Science politique</i> (UFR de Droit et de science politique).</p> <p>Un tutorat en direction des étudiants de L1 et de L2 en difficulté sera mis en place à la rentrée 2016 en impliquant des étudiants volontaires et des membres de l'équipe pédagogique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation peut être suivie en formation initiale classique et continue. Le parcours <i>Sciences sanitaires et sociales</i> comporte du reste une voie spécifiquement aménagée pour les étudiants en formation continue. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), bien que rarement mobilisée, est en place.</p> <p>On observe, par ailleurs, une vraie réflexion sur les modalités de formation. On constate déjà un bon équilibre entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et enquêtes de terrain. La pédagogie par projet est pratiquée autant que possible et l'on s'efforce de développer l'interactivité dans les différents enseignements.</p> <p>La place du numérique dans l'enseignement est effective avec la formation des étudiants aux certifications en informatique (certificat informatique et internet - C2i). L'évolution des pratiques pédagogiques permet le recours aux plateformes de l'espace numérique de travail (ENT). Cela dit, la place du numérique, si elle n'est pas négligeable, mériterait d'être accrue.</p> <p>Les modalités d'enseignement mises en place sont conformes aux attendus.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits européens (ECTS - système européen de transfert et d'accumulation de crédits) et du diplôme sont en adéquation avec les dispositifs préconisés en licence (contrôle continu généralisé en première session et modalités spécifiques pour les dispensés d'assiduité). La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examen sont également détaillés. Les jurys d'examen fonctionnent au mieux. On est positivement impressionné par la diversité des types d'exercices auxquels les étudiants doivent se préparer et satisfaire dans le cadre du contrôle continu : c'est très formateur pour eux, notamment en ce qui concerne les compétences transversales.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les différents types de connaissances à acquérir sont listés dans la documentation papier distribuée aux étudiants à travers le « cahier des études » et des fiches sont téléchargeables sur le site web de l'UPJV. La formation indique de manière très générale les compétences que doit acquérir l'étudiant.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence de <i>Sociologie</i> n'a pas été actualisée mais une réflexion est engagée dans ce sens. L'équipe pédagogique paraît, en effet, avoir souci de la définition des compétences et du suivi de leur acquisition par les étudiants, notamment à travers un « cahier des études ».</p>
Suivi des diplômés
<p>L'équipe pédagogique ne peut pas utiliser les résultats des enquêtes nationales commandées par le Ministère sur le devenir des diplômés car les enquêtes ne concernent pas les licences générales. Il n'est pas fait état d'un observatoire de l'insertion des diplômés à l'UPJV. Aussi le dossier ne fournit pas de données sur le devenir des diplômés, pas même sur les passages en master, ce qui est fort regrettable. Certes, l'UPJV ne paraît pas avoir une politique très affirmée en la matière, mais on se serait attendu à ce que des sociologues mettent des étudiants au travail (d'enquête) sur cette question.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Des instances de concertation existent (l'UPJV dispose d'un référentiel « missions » dans ce domaine) notamment dans</p>

le cadre du conseil de perfectionnement. Le pilotage de la formation a été assuré par une commission pédagogique (2014), qui s'est muée, en 2015, en conseil de perfectionnement. La composition de ce conseil est fournie dans le dossier : cinq enseignants-chercheurs, cinq représentants étudiants (un pour la L1, un pour la L2, un par parcours en L3), cinq représentants du monde socio-professionnel (dont une inspectrice de l'action sanitaire et sociale). Ce conseil se réunit régulièrement et formule des propositions concrètes qui ont déjà permis d'améliorer la formation en cours de contrat, et nourrissent la réflexion pour le projet du prochain quinquennal. De plus, les étudiants sont appelés, plus largement, à évaluer la formation et son fonctionnement. Tout cela s'inscrit dans une démarche autoévaluatrice effective, à laquelle le dossier, très bien fait, rend justice.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation dispose d'une forte identité, à travers l'importance accordée aux sciences sanitaires et sociales.
- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est efficient.
- Les dispositifs d'enseignement sont bien structurés, notamment l'agencement des différents parcours de la mention ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.
- Les dispositifs d'aide à la réussite font l'objet d'une attention soutenue de la part de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Les compétences attendues à l'issue de la formation pourraient être mieux explicitées (absence d'une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles actualisée).
- Le suivi des diplômés est insuffisant, notamment concernant les poursuites d'études en master.
- L'adossement à la recherche est perfectible.

Avis global et recommandations :

L'avis global est très positif. La licence de *Sociologie* est dotée d'une cohérence pédagogique éprouvée et dispense une formation à la fois générale et spécialisée. Il y a également adéquation entre la formation et les connaissances attendues dans le domaine de la sociologie et de l'intervention sociale. L'organisation des enseignements est pertinente, avec un bon équilibre entre les cours magistraux et les travaux dirigés. Les contenus et modalités de contrôle des connaissances sont bien définis et adéquats. Le taux de réussite est satisfaisant. On relève un souci des enseignants de tout mettre en œuvre pour intervenir à tous les niveaux de l'ingénierie pédagogique afin d'améliorer l'organisation et le projet de formation. Une équipe pédagogique nombreuse, dynamique, lucide et capable d'adaptations se donne les moyens de dispenser avec efficacité une formation de base en sciences sociales, qui est bien en phase avec l'environnement socio-économique. L'ouverture au monde professionnel et la professionnalisation pourraient être toutefois encore renforcées en développant notamment des enseignements qui préparent aux concours. Un effort sur le numérique, un meilleur adossement à la recherche et un développement de l'ouverture internationale permettraient sans doute d'accroître les atouts de cette licence et d'attirer encore plus d'étudiants. Enfin, il serait urgent d'actualiser la fiche RNCP et d'améliorer le suivi des diplômés.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION SOCIOLOGIE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013592-018443-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR Sciences humaines, sociales et philosophie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Observations :

Effectifs, insertion, professionnelle et poursuite d'études

Concernant la baisse d'effectifs en L1, de gros efforts d'information ont déjà été réalisés et seront poursuivis :

- présence d'EC et d'étudiant-e-s lors du **Forum « Du Lycéen à l'étudiant »**
- Participation de l'équipe aux journées **Portes ouvertes de l'UPJV**
- **Réponses personnalisées** des responsables pédagogiques d'année et de la responsable de parcours aux mails de demandes d'information des lycéens
- Et surtout, depuis cette année, **mise en place d'actions volontaristes en direction des lycées de Picardie** pour l'instant, par contact avec les proviseurs et les professeurs de sciences économiques et sociales : envoi d'une lettre de présentation de la filière et de ses débouchés, accompagnée d'une plaquette détaillée, et proposition par lettre et par contact téléphonique d'organisation de réunions avec les élèves de section ES et L avant l'inscription APB ; cette année, de telles visites ont eu lieu en février et mars 2017 dans des lycées d'Abbeville, d'Amiens, de Compiègne et de Doullens. Cette procédure, fondée sur le volontariat de quelques EC du Département, a vocation à être reconduite, approfondie et systématisée dès la rentrée prochaine.

Place de la recherche

Concernant la manière dont se fait «la connexion entre la formation de licence et les unités de recherche », les points suivants peuvent être précisés.

Depuis la rentrée universitaire 2015, un effort d'information systématique des étudiant-e-s de L2 et de L3 est effectué par les responsables pédagogiques d'année, la responsable du parcours de Licence via des annonces directes, de l'affichage et des informations postées sur le site du Département de Sociologie quant aux **manifestations scientifiques organisées par le CURAPP-ESS et Habiter le monde**. Les étudiant-e-s sont ainsi convié-e-s à assister :

- au séminaire général du CURAPP-ESS où un-e EC ou un-e chercheur-e CNRS vient présenter un ouvrage récent ou des recherches en cours, avec un-e discutant-e (environ une séance par mois) ;
- aux différentes conférences organisées au sein et/ou par/dans l'UFR SHS et Philosophie (ex : conférence sur la « radicalisation », la laïcité, le vote FN en milieux populaires...) ;
- à des journées d'études ou colloques du CURAPP-ESS portant sur des thèmes d'intérêt pour les étudiant-e-s (ex. : Les 40 ans du CURAPP ; l'actualité des recherches de Jean-Claude Chamboredon ; Les rapports profanes à la politique...).

Il est notable de remarquer que depuis cette année, les étudiant-e-s de L3 et même de L2, voire de L1, se rendent de plus en plus nombreux-ses à de telles manifestations scientifiques, lorsqu'elles-ils se rendent compte qu'elles-ils parviennent à s'appropriier les connaissances qui y sont présentées, à mettre des visages sur les auteur-e-s fréquemment étudié-e-s en cours etc.

Cette année, les étudiant-e-s auront aussi la chance de pouvoir assister gratuitement aux sessions du Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS), organisé pendant 4 jours à Amiens en juillet.

Place de la professionnalisation

Il convient de préciser que les étudiant-e-s sont particulièrement bien formé-e-s **aux méthodes quantitatives (statistiques) en sciences sociales**, et ce régulièrement dès leurs trois premières années de formation, compétences statistiques assez rares et donc particulièrement recherchées par les employeurs.

Place de l'international

Concernant « les enseignements disciplinaires en langue étrangère », une place sera faite dans les nouvelles maquettes à des parties d'enseignements données en anglais et/ou en espagnol sur des thématiques internationales et/ou dans une optique comparée grâce à des partenariats permettant de faire appel ponctuellement mais de manière régulière à des professeur-e-s étranger-e-s invité-e-s.

Place du numérique

Concernant la place du numérique « qui mériterait d'être accrue », signalons que la responsable de Département et la responsable pédagogique du parcours de Licence ont entrepris au cours de la présente année universitaire de se former et/ou de parfaire leurs connaissances en la matière : sur la plate-forme Inès ; les présentations Powerpoint ; les manières de concevoir des supports de cours percutants et interactifs etc.

Suivi de l'acquisition de compétences

Concernant la réflexion engagée sur les compétences et les corrections à apporter dans la fiche RNCP, il convient de préciser que du point de vue méthodologique, les compétences rédactionnelles et formelles attendues des étudiant-e-s dès la L1 sont largement et clairement précisées dans le document dont le Département de Sociologie s'est doté depuis un an : **le Livret MTU**. Ce livret précisant les attendus des différents types d'exercices que les étudiant-e-s doivent maîtriser est en outre accessible sur la plate-forme Inès et sur le site du Département de Sociologie, ce qui n'est pas courant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN